

Elections aux conseils des pôles de recherche, au conseil du Collège des Etudes Doctorales (CED) et aux conseils des écoles doctorales

Scrutin du mardi 26 novembre 2024 au jeudi 28 novembre 2024

Calendrier électoral

| Etapas | Dates |
|--|--|
| Comité électoral consultatif | Mercredi 2 octobre 2024 |
| Affichage de l'arrêté du Président de l'Université Grenoble Alpes portant organisation des élections | Fin octobre 2024 |
| Affichage des listes électorales (au moins 20 jours avant la date du scrutin - article D. 719-8 du code de l'éducation) | Au plus tard le mercredi 6 novembre 2024 |
| Date limite de dépôt des candidatures | Mardi 12 novembre 2024 à 12h |
| Comité électoral consultatif | Jeudi 14 novembre 2024 |
| Date limite des demandes d'inscription et/ou de rectification des listes électorales | Mercredi 20 novembre 2024 à 16h (électeurs sur demande) Jusqu'à la date de scellement des urnes (électeurs inscrits d'office) |
| Campagne électorale | A compter de la date de validation des candidatures jusqu'au jour du scrutin |
| Scrutin | Du mardi 26 novembre 2024 à 9h au jeudi 28 novembre 2024 à 16h |
| Proclamation des résultats (dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales - article D. 719-37 du code de l'éducation) | Dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales |
| Terme du délai de recours devant la Commission de Contrôle des Opérations Electorales (CCOE) (au plus tard le 5 ^{ème} jour suivant la proclamation des résultats – article D. 719-39 du code l'éducation) | Au plus tard le 5 ^{ème} jour suivant la proclamation des résultats |